

Pléneuf-Val-André

Gîtes des Côtes-d'Armor. Loueurs et futurs loueurs s'informent



Une quarantaine de personnes a participé à la réunion d'informations.

L'association des Gîtes des Côtes-d'Armor organise une, voire deux réunions d'informations par an à l'attention des futurs propriétaires d'hébergements de vacances. La dernière en date, animée par Thierry Le Goff, directeur ; Carole Mini, chargée du développement, et Monique Gernot, administratrice, s'est déroulée mardi soir, au Mille-clubs.

180 maisons d'hôtes et 1.600 gîtes costarmoricains

« La réunion, indiquent les animateurs, s'adressait à toutes les personnes possédant ou projetant l'acquisition d'une location de vacances, d'un appartement ou qui envisagent l'ouverture de chambres d'hôtes, a réuni une

quarantaine de personnes essentiellement du bassin du Penthièvre. Parmi celles-ci, un tiers environ des personnes présentes à la rencontre a expliqué être déjà propriétaire d'une structure de vacances avec le souhait d'étendre leur patrimoine, un autre tiers a indiqué qu'il avait déjà un projet précis de création de gîtes ou de maison d'hôtes, et l'autre tiers est venue pour se renseigner sur les conditions de création d'un meublé labellisé Gîtes de France », a précisé Thierry Le Goff.

Aujourd'hui dans les Côtes-d'Armor, le réseau comprend 1.600 hébergements en gîtes et 180 en maisons d'hôtes.

Fréhel

La doyenne des Bretons fête ses 112 ans

Page 10

À SAVOIR

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

Piscine municipale. Aujourd'hui, de 15 h à 18 h 30.

13 h 30, du parking du Guémadeuc.

Pinceaux en liberté. Assemblée générale, mardi, à 10 h 30, à la salle du Guémadeuc.

Halloween. Aujourd'hui, le défilé Halloween partira du parc de l'hôtel de ville à 14 h 30, pour se diriger vers le centre-ville, le centre commercial des Chênes, la maison d'Arcadie, la Roseraie et prendre la direction de la Boulaie.

Amicale Rando. Lundi, randonnée aux Sables-d'Or (visite guidée de la station, prévoir 2,50 €). Départ à

Annoncez vos loisirs avec Le Télégramme. Pour toutes vos annonces à caractère de loisirs et d'animations (concerts, randonnées, vide-greniers, fêtes d'école, etc.), vous disposez aussi d'une adresse Web avec Le Télégramme : agenda.letelegramme.fr/publier Ce site gratuit vous permet d'accéder à un formulaire en ligne d'une page où vous pouvez saisir les données de votre événement (lieu, date, heure, tarifs, etc.). Dès votre envoi, votre animation sera automatiquement diffusée sur notre site Internet : letelegramme.fr

MATIGNON

Fusion intercommunale. La communauté de communes organise le lundi 16 novembre, à 20 h, à la salle d'Armor, à Saint-Cast-le-Guildo, une réunion publique d'information sur la fusion intercommunale. La communauté de communes du pays de Matignon est

concernée par un rapprochement avec la communauté de communes de Plancoët-Plélan ou avec les communautés de communes d'Arguenon-Hunaudaye, Côte de Penthièvre, Lamballe Communauté, Mené, Pays de Duguesclin et Pays de Moncontour.

PLÉNÉE-JUGON

Mission Locale. Mercredi, de 9 h à 12 h, la caravane numérique de la Mission locale de Dinan s'installe sur le parvis de la mairie. Il s'agit d'un service de proximité de la Mission locale en partenariat avec la commune pour lutter contre la fracture numérique. La caravane est dotée d'équipements informatiques et d'accès à internet. Celle-ci est un appui supplémentaire aux demandeurs

d'emploi. Il est possible notamment de créer un CV et une lettre de motivation, de consulter les offres d'emploi, de créer un réseau social professionnel, de se familiariser avec les nouvelles techniques d'information et de communication. Vincent Galbrun, médiateur de la Mission locale, sera présent. La prochaine permanence se tiendra le mercredi 11 novembre, de 9 h à 12 h.

Pléneuf-Val-André

Conseil. La Roseraie rattachée à Lamballe

Les élus pléneuvien ont accepté, lundi soir, à la majorité, le transfert de l'activité Ehpa (établissement d'hébergement pour personnes âgées) et Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en faveur du centre hospitalier de Lamballe. Un transfert qui résulte des très nombreux événements survenus au cours de ces derniers mois. Jean-Yves Lebas, maire, a retracé étape par étape en rappelant entre autres qu'aujourd'hui le différend qui oppose la collectivité locale à l'ancienne directrice faisait l'objet d'un référé suspensif et que le tribunal administratif serait sans doute appelé à statuer. Le différend a été à l'origine de la mise en place d'un audit, dont les conclusions ont révélé un certain nombre de dysfonctionnements en particulier en termes de relations humaines et de définitions de postes. « Nous avons, suite à cet

audit, et au départ d'un directeur qui a assumé des fonctions à titre provisoire, sollicité l'hôpital de Lamballe et plus précisément le Groupement gériatrique du Penthièvre pour assurer la gestion de l'établissement de La Roseraie afin de prendre en charge l'organisation générale dans le respect du personnel », a commenté le premier magistrat.

33 salariés dont 22 à temps plein

« Aujourd'hui, trois cadres de santé sont attachés à La Roseraie dans les domaines des soins, de la gestion comptable et de la gestion du personnel, situation qui doit éviter des licenciements pour l'effectif de 33 salariés, dont 22 à temps plein qui peuvent prétendre au statut de la fonction publique hospitalière », a ajouté le maire. C'est d'ailleurs cette dernière situation qui a soulevé une

observation à la fois de la part de Christine Divay, adjointe, et de Michel Coudray, de la minorité, « qui ont regretté que seul le personnel à temps plein puisse bénéficier de ce statut et qu'un tiers de l'équipe serait laissé pour compte. Il est difficile de créer de la cohésion quand les employés n'ont pas les mêmes statuts et que les disparités de salaires sont évidentes, a souligné Christine Divay. Il faut, a ajouté Michel Coudray, que dans le cadre de cette coopération que nous approuvons, soient émises des réserves sur des situations qui ne doivent pas conserver un caractère provisoire mais devenir définitives. » « Cette situation, a conclu Jean-Yves Lebas, sera réglée au fil du temps. »

Au moment du vote, Pierre-Alexis Blévin et Jean-Jacques Michel se sont abstenus.

(À suivre)

Plévenon

Cap Fréhel. Aménagement d'un observatoire



Le restaurant « La Fauconnière », sera bientôt aménagé en observatoire sécurisé. (Visuel DR)



En 2012, le livre de l'histoire du restaurant « La Fauconnière », situé sur le site exceptionnel du Cap Fréhel, s'est définitivement fermé.

Le conservatoire du littoral, qui a pour vocation de préserver les milieux naturels situés en bordure de littoral, a fait l'acquisition du restaurant perché à flanc de falaise.

Dans les mois à venir, des travaux vont être réalisés : le restaurant sera en partie détruit pour devenir un belvédère d'observation sécurisé ou le public pourra continuer à admirer les nombreuses colonies d'oiseaux marins nichant sur les deux pics rocheux de « La petite et

la grande Fauconnière », sans les déranger.

Trois générations aux commandes

La construction du restaurant « La Fauconnière », de par sa façade Art déco, le situe dans les années 20, ou la SA Cognac-Hennessy a acheté des hectares de landes et construit l'établissement, qui a appartenu à une seule famille, les Dubois, Piton, Havy, et vu passer trois générations.

M. Roux, gérant, embauche Azeline Piton, née Dubois, qui prend la gérance du restaurant en 1946 et commence à faire la cantine de 1946 à 1949 pour les ouvriers

d'une entreprise en charge de la construction du phare, détruit par les Allemands, en 1944. À la suite de ces trois années, la société Hennessy vendant son patrimoine, Azeline Piton rachète « La Fauconnière » et 2 ha autour du restaurant. Elle aura fait 32 saisons. Puis en 1978, elle transmet le restaurant à Jean Havy, son fils et son épouse Paulette qui auront effectué 42 saisons.

En 1996, Pascal Havy et son épouse Édith prennent les rênes en achetant le fonds de commerce, continuant à faire fonctionner avec passion et dynamisme le restaurant jusqu'en 2012, où ils décident de cesser leurs activités.

Plénée-Jugon

Extension du cimetière. Travaux terminés



Jeudi, la commission est allée constater la fin des travaux d'extension, en présence de Gérard Le Cam, maire ; Hervé Nourry, de la CCAH ; Johann Le Roux, de l'entreprise Lessard pour la voirie interne, ainsi que les employés municipaux qui ont œuvré sur le site (en particulier pose des panneaux de clôture et construction du mur intérieur). L'extension, d'environ 2.000 m², propose un columbarium, des espaces cavurnes, un jardin du souvenir et environ 100 places pour des tombes « classiques », la partie en fond d'extension sera pour l'instant aménagée en pelouse.